

Compte Rendu CAP Locale – liste d'aptitude C en B 2017

Principe :

Que ce soit pour le passage de C en B ou de B en A, les volumes de liste d'aptitude dépendent du Plan de Qualification Ministériel. Tous les dossiers ne peuvent donc pas être validés la même année, même si le DISI vous a noté « Excellent ».

Ne sont retenus et proposés à la Centrale que les dossiers classés « Excellents » par la direction. Sont pris en compte le grade et l'échelon, la date d'entrés dans l'échelon, le profil croix, le parcours professionnel et l'aptitude au grade supérieur. Dans le détail, la mobilité tant géographique que fonctionnelle reste un critère important pour la direction.

Quelques « consignes » de la DG :

- Ne pas présenter des listes déjà « ficelées » en CAPL pour ne pas rendre le dialogue local inutile.
- Accepter un nombre supérieur aux potentialités pour palier les défections (Examens, concours etc...)

La direction :

Contrainte par les potentialités budgétaires, la direction est donc chargée par la centrale de lui indiquer les tous meilleurs dossiers par ordre de priorité. Le DISI prends avis auprès des chefs de service pour présenter une liste provisoire d'agents classés « Excellent », « très bons » et « à Revoir » . Celle des « Excellents est publiée sur Ulysse.

La potentialité de la DISI RAEB est de **1 agent**, donc la quasi-certitude d'une promotion.

Vos élus :

Solidaires Finances Publiques s'est opposé dès sa déclaration liminaire à la faiblesse du plan de qualification, qui vient en conséquence des mesures de restriction des moyens humains et budgétaires qui se répètent et se dégrade année après année. Les restrictions en la matière ne permettent plus de proposer aux agents de possibilité digne de ce nom pour intégrer le grade supérieur par liste d'aptitude.

Solidaire Finances Publiques ne fait jamais de comparaisons entre les dossiers des postulants. C'est pourquoi nous n'intervenons pas dans le classement des dossiers classés « Excellent ».

Notre rôle est de vous défendre en apportant des arguments supplémentaires au président de la CAPL et de vous informer des suites réservées à votre dossier. En aucun cas nous ne participons à une comparaison des dossiers les uns par rapport aux autres

Pour cette CAPL, nous avons **9 postulants** au grade de contrôleur. Sur ces dossiers, **7** nous avaient été confiés pour assurer leur défense. Devant la faiblesse de potentialité, et malgré l'intervention des élus du personnel pour élargir la liste des candidats « excellents », la direction confirme son choix de **2 agents proposés « excellents »**.

L'intervention des élus du personnel a permis d'abonder la liste des candidats classés « très bon » de 3 agents.

La liste des « très bon » sera donc de 4 agents.

3 candidats sont classés « à revoir ».

Cette liste est publiée sur Ulysse après inter-classement de la direction.

Rappel Important :

Un dossier liste d'aptitude est un dossier qui se prépare **très en amont**.

Dès les entretiens d'évaluations, soyez vigilants et n'hésitez pas à prendre contact avec **Solidaire Finances Publiques** pour vous conseiller dans le suivi de votre dossier.

Avec les réformes récentes, le profil croix prend une importance capitale et décisive dans l'analyse de votre candidature.

Devant la faiblesse du plan de qualifications, les élus de Solidaires Finances Publiques ont voté en cohérence avec leurs élus en CAP nationale, c'est à dire contre l'ensemble des listes proposées, précision faite que pour les collègues classés excellents, ce vote n'aura aucune conséquence puisqu'ils seront examinés par la CAP nationale, et que ce n'est bien évidemment pas une remise en cause de leur aptitude bien au contraire.